

## **La Commission européenne lance un appel à contribution sur la transparence dans les marchés d'instruments financiers et les marchés obligataires**

La fin du mois de juin, dans le prolongement de la très commentée directive MIF (marchés d'instruments financiers), la Commission européenne s'est fendue d'un appel à contribution sur la transparence dans les marchés obligataires et les marchés d'instruments financiers, autres que les actions. Les réponses collectées auprès des professionnels de la finance serviront à rédiger un rapport que la Commission doit remettre au Conseil des ministres et au Parlement européen à la fin du mois d'octobre 2007 (cf. article 65, paragraphe 1 de la directive MIFID, 2004/39/CE). Objectif de la démarche: déterminer dans quelle mesure il serait profitable d'introduire à l'échelon de l'UE, de nouvelles exigences de transparence pré et post-négociation pour les opérations portant sur des catégories d'instruments financiers, telles que les obligations et les valeurs autres que actions. Dans la pratique, la date limite pour répondre à cette sollicitation a été fixée au 15 septembre 2006. «Conformément à la directive MIFID, nous devons déterminer s'il convient d'imposer des obligations de transparence concernant des marchés qui sont d'une importance cruciale. Je suis ouvert à toute proposition», affirme Charlie McCreevy, membre de la Commission, chargé du marché intérieur et des services. Notre appel pose notamment toute une série de questions concernant l'existence démontrable dans l'un de ces marchés, de problèmes que l'obligation de transparence serait de nature à résoudre».

L'appel à contribution est consultable à l'adresse :

<http://ec.europa.eu>.

### *Marchés*

#### **Legal & General (France) choisit Winfutures de Scénario Informatique Conseil**

Legal & General (France) a retenu l'offre Winfutures pour gérer son activité futures et options. Winfutures couvre les principales fonctionnalités suivantes : Tenue des positions, calcul des marges, suivi des couvertures requises et déposées, calcul des commissions et courtages (Client, Négociateur, Compensateur), reporting Avis d'opérés, Positions, Relevé financier, Etat fiscal; envoi des éléments comptables, états réglementaires dont les engagements OPCVM. Legal & General (France) a choisi Winfutures pour les raisons qu'évoque Marie- Béatrice COCHIN, responsable bourse/titre - Legal & General Bank – France: « Winfutures nous a apporté la flexibilité, nécessaire à notre activité futures et options ; en effet la simplicité et la souplesse d'utilisation de ce progiciel en font un outil efficace et rapide. Winfutures TM nous permet de gérer l'ensemble de nos positions sur les marchés à terme, de suivre nos dépôts de garantie et d'émettre les avis d'opérés de manière simple, rapide et efficiente. La rapidité de traitement ainsi que l'ensemble des options d'exports optimise et accélère nos process et nous permet une utilisation efficace des données, tout en conservant un excellent niveau de qualité. « Les acteurs interviennent sur de multiples marchés et sont tenus à des règles de transparence, de suivi et de traçabilité. Les processus de gestion de cette activité ; tels que : la tenue des positions multi-marchés, le suivi et le contrôle des couvertures requises et déposées, le suivi et le calcul des commissions et courtages, doivent s'industrialiser.

Legal & General (France) est la filiale française de Legal & General Group Plc, qui est aujourd'hui et depuis 170 ans l'un des tout premiers groupes financiers britanniques gérant plus de 260 milliards d'euros à l'échelle mondiale. La régularité et la qualité des performances du groupe sont attestées par les principales agences de notation. Moody's attribue à Legal & General Assurance Society Ltd la note de AA1, Standard & Poor's celle de AA+.

<http://www.gscenario.com>

<http://www.lgfrance.com/>